

CONSEILLER EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Souhaitez-vous rejoindre une équipe dynamique et efficace où vous ferez la différence? La MRC de Vaudreuil-Soulanges vous offre la possibilité de vous épanouir auprès d'une équipe où la communication et la collaboration sont de mise et où vous serez appelé à vous impliquer dans différents projets. Vous participerez au développement de l'une des plus belles régions du Québec. Située à seulement trente minutes de Montréal, la région de Vaudreuil-Soulanges est reconnue pour sa qualité de vie ainsi que pour son riche patrimoine naturel et culturel. En plein essor économique, social et culturel, la MRC a à cœur l'aménagement durable de son territoire. La MRC dessert 23 municipalités et a le souci constant d'intégrer un développement vert à l'ensemble de ses projets. Joignez-vous à nous!

Responsabilités

Relevant du directeur général adjoint, responsable de la planification et des dossiers métropolitains, le **conseiller en aménagement du territoire** travaillera sous la coordonnatrice en aménagement du territoire et aura les responsabilités suivantes :

- Assurer le suivi du schéma d'aménagement, notamment en effectuant les analyses de conformité des règlements municipaux;
- Assurer la refonte et la mise en œuvre de la Politique de l'arbre et des boisés et du Plan de développement de la zone agricole;
- Réaliser les analyses spatiales, études et rapports reliés aux dossiers d'aménagement du territoire avec les outils de géomatique;
- Faire les présentations nécessaires aux comités politiques;
- Préparer les devis et assurer le suivi des contrats de services professionnels pour la réalisation d'études en aménagement du territoire;
- Assurer les liens avec les 23 municipalités, ministères, organismes et partenaires de la MRC dans le cadre des responsabilités reliées à ce poste;
- Effectuer toutes autres tâches connexes à sa fonction selon les directives de la MRC.

Exigences

- Posséder un baccalauréat ou maîtrise en géographie ou en aménagement du territoire et une spécialisation SIG (Système d'information géographique);
- Expérience minimale de cinq (5) années, en planification du territoire et dans la réalisation d'analyses spatiales reliées à l'aménagement du territoire;
- Connaissance des lois reliées à l'aménagement du territoire, notamment la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;
- Excellente capacité d'analyse et de synthèse;
- Facilité à rédiger et posséder une bonne maîtrise du français tant à l'écrit qu'à l'oral;
- Maîtriser les logiciels suivants : Word, Excel, PowerPoint et Outlook;
- Bonne connaissance des outils et logiciels de géomatique : Suite ESRI (ArcGis, ArcMap) et JMap;
- Habiletés interpersonnelles et communicationnelles : esprit d'équipe, collaboration, entregent et approche client très développée;
- Capacité d'adaptation, flexibilité, polyvalence et volonté d'apprendre;
- Sens des responsabilités, autonomie, jugement et initiative;
- Facilité à mener plusieurs dossiers et à interagir avec divers intervenants;
- Être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec ou en voie de le devenir;
- Posséder une automobile ainsi qu'un permis de conduire valide.

Atouts

- Connaissance du milieu municipal;
- Bonne connaissance de l'anglais tant à l'écrit qu'à l'oral.

Conditions

Ce poste est permanent et à temps plein, 35 heures par semaine. Le salaire est selon la classe 9 de la convention collective en vigueur. La date de début sera immédiate ou selon la disponibilité du candidat. Si vous souhaitez relever ce défi, veuillez faire parvenir votre candidature **au plus tard le 13 septembre 2019 à 16 h 30** à l'attention de madame Mylène Galarneau, conseillère en ressources humaines par courriel à l'adresse : recrutement@mrcvs.ca. Nous remercions toutes les personnes qui manifesteront leur intérêt, toutefois, seuls les candidats retenus seront joints.

L'emploi du masculin est utilisé à titre épicène.

